

Alpes de Haute Provence
Communauté de Communes
**Jabron-Lure-Vançon-
Durance**

Membres en exercice : 27
Titulaires présents :21
Suppléants présents : ...0
Pouvoirs : 5
Votants :26

DCC N° 46/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 23 juin 2026

--- L'an deux mille vingt-six le vingt-trois Juin à 18 heures 15 le conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de l'ancienne mairie de PEIPIN, sous la présidence de Brice CHADEBEC, Président.

Date de la convocation : 16 Juin 2026

Membres présents : René AVINENS, Xavier BOISSONNET, Philippe BOTALLA, Brice CHADEBEC, Alain COSTE, Frédéric DRAC, Sophie DUPARCHY, Angélique EULOGE, Claude GUERINI, Patrick HEYRIES, Philippe IZOARD, Kerouan LEROUX, Dominique LOPEZ, Jean-Philippe MARTINOD, Alain MORNET, Alix PERRIN, Alexandra PUT, Farid RAHMOUN, Didier ROUIT, Éric TEDESCHI, Pierre-Yves VADOT.

Absents excusés : Thierry BELLEMAIN, Aurélie DURAND (pouvoir P.BOTALLA), Régis FELICETTI (pouvoir à R.AVINENS), Geneviève FONTIN (P.IZOARD), Marc HUSER (pouvoir A.EULOGE), Nathalie NICOLINO (pouvoir à B.CHADEBEC).

Secrétaire de séance : Sophie DUPARCHY

OBJET : COMPOSITION COMMISSION INTERCOMMUNALE IMPÔTS DIRECTS

- Le 1 de l'article 1650 A du Code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) pour les EPCI soumis de plein droit, ou sur option, au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du CGI.
- Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale puisqu'elle participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).
- La désignation des membres de cette commission doit en principe intervenir dans les deux mois qui suivent l'installation de l'organe délibérant.
- Cette commission est composée de:
- Le Président de l'EPCI (ou un vice-président délégué)
 - 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants
- L'article 1650 A-2 du Code général des impôts dispose que les commissaires, ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues ci-dessous, dressée par l'organe délibérant de l'E.P.C.I. sur proposition de ses communes membres.

Les conditions prévues pour les commissaires à l'article 1650 A-1 du CGI disposent que les personnes proposées doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'UE,
- Avoir 18 ans au moins,
- Jouir de leurs droits civils,
- Être familiarisées avec les circonstances locales,
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission,
- Être inscrites aux rôles des impositions directes locales de la communauté ou des communes membres.

--- Après consultation des communes membres, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de proposer la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

	Commune	Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
	PEIPIN	Mme ADELL ep TRON Severine	Mme ROUX ep PUT Agnes
	PEIPIN	M VIBIEN Lilian	M BOREL François
	PEIPIN	M.RIZZO Chris	Mme HERISSON Laetitia
	PEIPIN	Mme STRANGRET Emilie	M. BOUCHET Jean Michel
	SALIGNAC	Monsieur IZOARD Philippe	Monsieur PARA Laurent
	SALIGNAC	Mme EULOGE Angélique	Mme FONTIN Geneviève
	AUBIGNOSC	M .MUNOZ Sébastien	M.LERDA Serge
	AUBIGNOSC	M.BONIS Joël	M. ROBERT Frédéric
	CVSD	Mme DRAC Catherine	M. BAPTISTE Bernard
	NOYERS SUR JABRON	Mme GUIARD-MARIGNY Isabelle	M.BOVE Alain
	NOYERS SUR JABRON	Mme RICHAUD Eliette	M.BOVIN Jean Claude
	MONTFORT	M.ESCANEZ Miguel	M.JULIEN Johan
	VALBELLE	BRUNEL Roger	RICHAUD Fabien
	BEVONS	M.PLAUCHE Regis	M.HISLEN Vincent
	SAINT VINCENT SUR JABRON	Mme CARBES Céline	M. FIGUIERE Nicolas

	CUREL	M.BELLEMAIN Thierry	MME DUCCA Sophie
	SOURRIBES	M. SICARD Michel	MME JOUVE Virginie
	LES OMERGUES	M.BOUCHET Nicolas	M.CHAUSSY Christophe
	MONTFROC	M.LOPEZ Dominique	M.CHAMPENOIS Roger
	CHATEAUNEUF MIRAVAIL	M.MARTIN Bastien	Mme BASSO Rachel

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PROPOSE** la liste ci-dessus pour la nomination des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),
- **PRECISE** que cette liste sera transmise au Directeur départemental des finances publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

----- Fait et délibéré à PEIPIN, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président
 B. CHADEBEC



Le secrétaire de séance,
 S. DUPARCHY